

Pourquoi les entreprises casablancaises meurent

• **Industrie extractive, distribution d'électricité et communication... les moins propices à la survie**

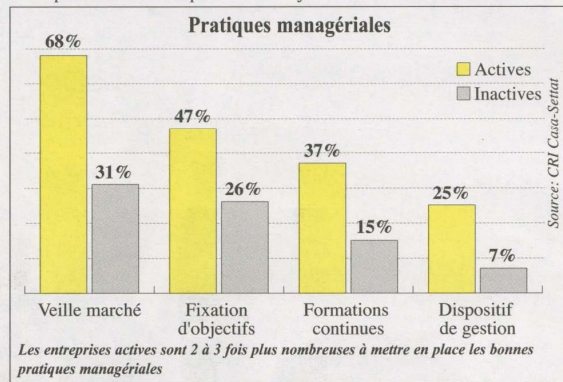
• **Facteurs de mortalité: charges fixes importantes, trésorerie, financement...**

• **Le constat alarmant d'une étude menée sur plus d'une décennie**

EN l'espace de 12 ans, la moitié des entreprises casablancaises a disparu! Une entreprise sur 2 atteint le cap de 3 ans et 1 entreprise sur 3 dépasse les 5 ans d'activité. C'est le constat alarmant de la 1re étude du parcours post-création des entreprises créées via le CRI Casa-Settat, menée avec l'assistance technique de la Banque mon-

diale⁽¹⁾. Objectif: analyser les facteurs influençant le devenir des entreprises et établir un plan d'action détaillé pour renforcer

étaient toujours actives à fin 2015. Plus d'un quart (27%) d'entre elles n'auraient jamais démarré leurs activités.



l'écosystème entrepreneurial de la région.

Selon l'étude, qui s'est basée sur le devenir de 64.000 entreprises immatriculées au CRI entre 2003 et 2015, seules 51%

limité), constatent les auteurs de l'étude (Capital Consulting et Claire Vision). En effet, le taux de création est passé de 11% en 2007 à 8% en 2015. «L'activité entrepreneuriale est parmi les plus faibles avec à peine 4% de la population contre 7% en Egypte, 10% en Tunisie et 15% au Canada, pour ne citer qu'eux.

Dans la région Casa-Settat, les TPE représentent plus de 93% du tissu économique, selon les données de l'étude. Avec leur chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de DH et moins de 10 employés, elles sont bien évidemment les plus vulnérables. Ces entreprises génèrent 249.000 emplois dont 70% masculins. Le salaire moyen est 3.977 en 2015, avec une augmentation de 6,3% par an sur la période concernée (2003-2015). La majorité d'entre elles opère dans le commerce (34%), les activités spécialisées (18,5%), la construction (13%) ou encore l'industrie (7,4%).

Vivier RH

POUR rappel, Casablanca-Settat pèse pour le un tiers du PIB marocain (32,2%). Elle est incontestablement la locomotive économique du Maroc et le hub régional vers l'Afrique. La région constitue également une richesse humaine, elle représente 20% de la population nationale, avec un taux de jeunes de 65,6%.

La région, véritable vivier de ressources humaines jeunes et qualifiées, dispose de trois universités publiques, formant, en 2017, 60.000 étudiants ainsi que des centres de formation (70.000 diplômés). Sans oublier l'offre de formation privée, qui constitue une source indéniable de compétences dans différentes disciplines.

La région de Casablanca-Settat est considérée la plus dynamique à l'échelle nationale, avec un taux d'activité avoisinant les 50%. En effet, tous les secteurs d'activité y siègent : industrie, services, agriculture, BTP, tourisme, immobilier, artisanat, développement durable, pêche... □

«Malgré une progression continue du Maroc au classement Doing Business, le taux de création des entreprises régresse, Le celui des défaillances demeure élevé et l'impact économique des TPME paraît

Enseignement, activités financières et industrie manufacturière sont les secteurs qui marchent le plus dans la région. La preuve: leur taux de survie est le plus élevé

(Suite en page 6)



Pourquoi les entreprises casablancaises meurent

(Suite de la page 4)

vé. En revanche, l'industrie extractive, la production et distribution d'électricité et la communication figurent parmi les activités

les plus enclines à l'échec», estiment les consultants. Les services d'accompagnement plébiscités par les entreprises⁽¹⁾ ont essentiellement trait à la facilitation de

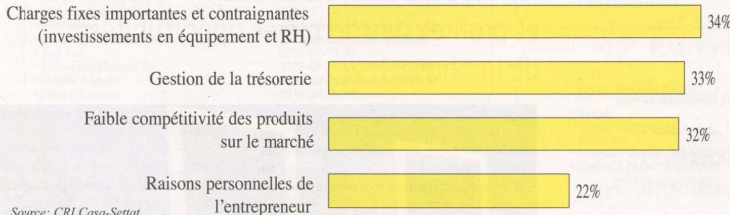
talité; la mauvaise gestion financière. En effet, 2 entreprises sur 3 ont cessé leurs activités en raison de charges fixes importantes (34%) ou de problèmes de gestion

les auteurs de l'étude post-création ont identifié 5 domaines d'intervention afin d'établir un plan d'action conjointement avec les acteurs publics et privés. Il s'agit de l'accès au marché et au financement, la fiscalité, l'infrastructure d'accueil et les ressources humaines.

Au programme, trois initiatives transverses, à savoir l'accompagnement des porteurs de projets et suivi post-création, l'activation d'un «Small Business Act» au niveau régional et la création d'un «Fonds de promotion et d'investissement régional».

Le CRI de la région devrait jouer un rôle clé dans l'activation de la première initiative conformément au changement de statut des Centres régionaux d'investissement récemment opéré au niveau national. L'objectif étant d'évoluer d'un rôle de simple guichet à celui de conseil et d'accompagnement. Il s'agit aussi de conseiller, orienter et tester le porteur de projet qui s'adresse au CRI en amont. Le CRI travaillera également à animer un réseau d'adhérents à travers des formations adaptées à des conditions avantageuses, du mentoring offert par des membres expé-

Facteurs directs de cessation d'activité



Source: CRI Casa-Settat

La bonne gestion financière de l'entreprise (particulièrement le bon dimensionnement des charges fixes par rapport aux flux anticipés d'entrée de cash) apparaît comme un levier déterminant dans la survie de l'entreprise

les moins propices à la survie.

Ce fort taux de mortalité s'explique par plusieurs facteurs. «Les entreprises qui ne préparent pas leurs projets en amont

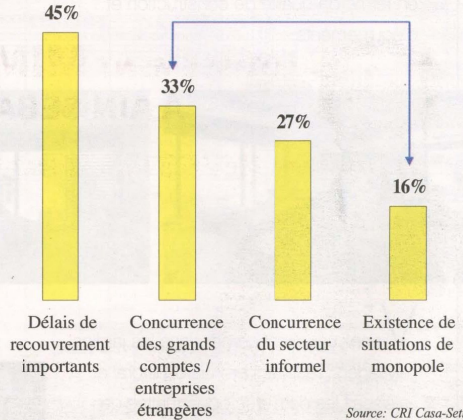
l'accès au financement, à l'information des marchés ainsi que les démarches administratives.

Autre facteur déclencheur de la mor-

de trésorerie (33%). Ils sont suivis par la faible compétitivité des produits (32%) et les raisons personnelles (22%).

Parmi les facteurs exogènes favorisant la mortalité, l'accès au marché arrive en

Principales difficultés liées au marché privé



Source: CRI Casa-Settat

Délais de recouvrement, concurrence des grands comptes et informel sont en tête des facteurs exogènes favorisant la mortalité des entreprises

té pour les entreprises actives (71%), suivi du financement (65%). «La fiscalité, l'immobilier et les RH ne constitueraient pas une difficulté prioritaire pour les entreprises», préconisent les auteurs de l'étude post-création. Pour le secteur privé, l'entrave principale est bien évidemment liée aux «délais de paiements» (45%), la concurrence des grands comptes et entreprises étrangères (33%), l'informel (27%) ainsi que l'existence de situations de monopole (16%). A la lumière des résultats,

mentés ou par des associations professionnelles partenaires, ou encore, la participation à des événements thématiques avec du réseautage à la clé. □

Aziza EL AFFAS

(1) L'étude a été rendue publique récemment par le CRI Casa-Settat (cf. édition du 17 octobre 2018).

(2) Selon une enquête terrain, menée auprès d'un échantillon de 1.230 entreprises